



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé de la fonction : Coordinateur (trice) de l'accueil des collégiens exclus et des jeunes en cours de rupture**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière : Sociale

Cadre d'emplois : Assistant socio-éducatif territorial

♦ **Définition du poste :**

Accompagne et soutient des jeunes de 10 à 15 ans exclus temporairement ou définitivement ainsi que les jeunes présentant des facteurs de vulnérabilités et/ou en rupture.

Travaille en étroite collaboration avec le coordinateur (trice) de l'accueil des lycéens exclus et des jeunes en cours de rupture en lien avec le Programme de Réussite Educative de la ville.

♦ **Missions du poste :**

- Coordonner les dispositifs d'accueil des collégiens en mesure conservatoire ou exclus temporairement de leur établissement scolaire, des jeunes présentant des facteurs de vulnérabilités et/ou en rupture, décrocheurs ou en cours de décrochage scolaire, sortis du système scolaire sans grande qualification ni projet professionnel ou de formation.
- Elaborer un programme d'activités adapté à chaque jeune et coordonner l'intervention des professionnels qui en ont la charge (psychologue, animateurs et informateurs jeunesse, accompagnateurs scolaires, etc.)
- Concevoir et mettre en œuvre des actions visant à valoriser les projets et le travail effectué par les jeunes lors de l'accueil, au sein du collège et dans le cadre des événements portés par le service et la Ville
- Assurer le lien avec les parents, notamment en début et fin de prise en charge (entretiens de présentation et de bilan)
- Pour les collégiens en mesure conservatoire ou exclus temporairement, veiller à la continuité avec le collège de rattachement et y assurer le retour des jeunes dans de bonnes conditions

- Participer aux réunions avec les partenaires (collège, CIO, associations, Département, etc.)
- Evaluer chaque accompagnement et le dispositif, rédiger les bilans d'activité demandés par la Ville et les financeurs (Région, etc.)
- Travailler en transversalité avec le/la coordinateur (trice) de l'accueil des lycéens exclus et des jeunes en cours de rupture.
- Encadrer et suivre les TIG mineurs, du dispositif du rappel à l'ordre des mineurs en lien avec le/la coordinateur (trice) de l'accueil des lycéens exclus et des jeunes en cours de rupture.

♦ **Compétences requises :**

- Connaissance du public mineur
- Connaissance des problématiques de décrochage scolaire et de rupture jeunes/institutions
- Connaissance du fonctionnement des collèges et de l'Education Nationale
- Connaissance des circuits et organismes de formation et d'insertion professionnelle
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et du service public
- Maîtrise de la conduite de projet
- Maîtrise de la gestion de conflits
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet)

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Compétences rédactionnelles et relationnelles
- Capacité d'écoute et de négociation
- Discrétion
- Autonomie et esprit d'initiative
- Esprit d'équipe

♦ **Conditions d'exercice**

- Temps de travail de 35h hebdomadaires
- Participation à des réunions ou initiatives en soirée ou week-end de manière occasionnelle

♦ **Moyens :**

- téléphone portable
- matériel pédagogique

♦ **Relations hiérarchiques :**

- N+1 Responsable du secteur prévention / médiation
- N+2 Responsable du Service prévention / tranquillité publique

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** coordinateur(trice) de l'accueil des lycéens exclus, animateurs et informateurs jeunesse, Centre de Ressources Politique de la Ville, services municipaux
- **Externes :** lycée, associations locales, CIO, Mission Locale, Conseil Régional, etc.

♦ **Diplôme et permis obligatoires :** Bac + 2 filière sociale ou équivalent